

24 JUIN 2024



Avis de Consultation N°09/DG/2024

La Caisse Nationale des Congés Payés du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique "CACOBATPH", Direction Générale, sise 100 rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger, lance une consultation relative à l'acquisition de matériel informatique au profit de la direction générale de la CACOBATPH.

La présente consultation s'adresse aux fabricants ou leurs représentants exclusifs ou les revendeurs dûment agréés, qualifiés et spécialisés dans la fourniture de matériel informatique.

Qui sont reconnus aptes à exécuter et respecter pleinement les obligations fixées par le présent cahier des charges.

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges, au niveau de :

La Caisse Nationale des Congés Payés du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique « CACOBATPH »

Direction Générale de la CACOBATPH-

Sise, 100 rue de Tripoli Hussein-Dey, Alger.

Tél : 044 31 75 24 Fax : 044 31 80 13

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées et portant l'intitulé de la consultation et la dénomination du soumissionnaire comme indiqués au cahier des charges.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée (fermée) et anonyme, comportant la mention suivante :

Consultation restreinte N°09/DG/2024

Acquisition de matériel informatique au profit de la direction générale de la CACOBATPH.

Adresse : 100, Rue de Tripoli Hussein Dey, Alger.

« A n'ouvrir que par la commission centrale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "2" »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de lancement de la consultation.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au 03 JUIN 2024, dernier jour de la préparation des offres à 13h00. Aucune offre ne sera acceptée en dehors de cette date et heure indiquées.

Les offres resteront valables et le soumissionnaire engagé pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.